



Fegersheim, le 9 Février 2023

Résidence " Les Bosquets "

Syndicat coopératif des Copropriétaires

Président Syndic : LATOURNERIE Guy

Tél. : 03.88.64.11.41 Mail: guy.latournerie@free.fr

Port : 06.09.32.04.96

M. REICHHELD - M. BACHER

M. KAUFFMANN - M. JAKOBI Armand

M. DALLÄI – Mme. MULLER

M. HOEHE (Absent excusé)

M. BERLHE (Invité)

8 Février 2023 à 19h

AL

Arrêté des comptes de l'exercice 2022

M. KAUFFMANN et M. LATOURNERIE commentent le tableau de comptes de gestion de la copropriété arrêtés à 34.687,17 € pour les charges courantes.

Le dépassement des charges courantes par rapport au budget est dû pour l'essentiel aux travaux d'entretien et réparations au bâtiment B.

Il est rappelé que la ventilation des consommations d'eau est effectuée au prorata du nombre de personnes habitant dans chaque appartement au 1^{er} janvier de l'année. Chaque copropriétaire doit communiquer ce nombre au syndic ou trésorier.

Après commentaires et discussions le Conseil approuve ces comptes et leur répartition.

Les « vérificateurs aux comptes » seront réunis pour établir leur rapport avant l'assemblée générale.

Budget des charges courantes 2023 - 2024

Le conseil propose un budget de charges courantes 2023 et 2024 à 34.280 €

Propositions de Travaux exceptionnels 2023

- Nettoyage-révision des gouttières et zingueries toitures : Devis Gentlemen : 4.000 €
- Entretien réseau EP, regards, puits perdus, caniveaux : 3.500 €
- Reconduction du budget déjà voté et non utilisé : Étanchéités balcons : 5.000 €

Interventions espaces verts et nettoyage cages d'escaliers

Une revalorisation des indemnités pour ces prestations a été décidée à l'unanimité.

Le Conseil remercie les intervenants pour la qualité de la réalisation de ces prestations.

Ordre du jour de la prochaine AG

Proposition de nomination d'un nouveau membre au conseil syndical : M. BERLHE Laurent
Abonder le « fonds de travaux » (loi Alur) de 2023 de 6.000 €

Points divers

Proposer en AG l'installation d'extincteurs dans chaque entrée

Isolation des « avancées sur les pignons des deux bâtiments A et C. M. BERLHE se charge des devis.

Demande de M. DALAÏ pour l'installation de son nouveau chauffe-eau dans les combles du bâtiment

Réunion close à 20h15

Le Conseil Syndical est invité à un repas amical

Le Président – Syndic
G. LATOURNERIE.